

Compte rendu - CPTS PARIS NEUF

Groupe de travail PP PEC patients âgés à domicile

Réunion du 24/11/2022 - Pôle santé Bergère

Participants : Marie Jager (Médecin gériatre. Référente) ; Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; F. Lapierre (ADIAM) ; M. Boulemia (Directeur EHPAD « Les Parentèles ») ; Ch. Boss (Kinésithérapeute) ; G. Billard (Kinésithérapeute) ; I. Aknouche (chef de projet e-parcours M2A Paris Est) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

Excusés : V. Roudenko-Bertin (Ostéopathe) ; V. Fanget (Sophrologue) ; V. Hubert (Orthophoniste) ; F. Tassin (Infirmier libéral).

Invitées : C. Flouquet (Administrateur du PRIF) ; J. Méry (Responsable communication du PRIF).

Introduction : Après un tour de table permettant aux participants de se présenter, Isabelle Labusquière, Coordinatrice de la CPTS, présente **brièvement la CPTS PARIS NEUF** ainsi que les deux principaux objectifs retenus par le groupe de travail :

- La construction de parcours de soins visant à repérer les personnes âgées devenant fragiles ou en dehors du circuit de soins, afin de leur proposer une prise en charge spécifique, lutter contre la fragilité, prévenir la dépendance et les réintégrer dans un circuit de soin adapté à leur état de santé
- Améliorer les relations Ville-Hôpital pour éviter les ruptures de prise en charge.

1/ Elaboration d'un parcours de soin sur la « Fragilité motrice de la personne âgée »

Dépister et prendre en charge la fragilité motrice de la personne âgée permet en particulier de lutter contre la dépendance et d'augmenter la qualité de vie de la personne.

Le sous-groupe de travail s'est réuni pour travailler sur le sujet et présente ses conclusions :

- a/ Phase de dépistage :

Le sous-groupe de travail a retenu le test de Dépistage Fragilité Motrice, validé par l'INPES.

Il s'agit d'un score de dépistage, simple et court, pouvant être réalisé par tout professionnel de santé à domicile (médecin, infirmière, kinésithérapeute...) et permettant un repérage des personnes fragiles, afin de les orienter vers une prise en charge adaptée. Il conviendra de prévoir des outils et actions de communication pour le diffuser auprès des professionnels de santé.

Le test du levé de chaise 5 fois chronométré, associé au questionnaire de la sarcopénie (SARC-F) peut constituer un test supplémentaire possible, à avoir « sous le coude ».

(cf. documents joints au compte-rendu)

- b/ Consultation d'orientation :

Selon le résultat du score de dépistage, les personnes âgées seront orientées vers des professionnels médicaux ou paramédicaux afin de compléter le bilan et proposer plusieurs types de prises en charge.

- c/ Prises en charge proposées :

Parmi les prises en charge évoquées lors du précédent groupe de travail - Circuit Gym de l'hôpital Fernand Widal, prise en charge par les kinésithérapeutes/psychomotriciens de ville directement, recensement d'autres associations de prise en charge motrice sur le 9^e (yoga, podologues...), figurent également les ateliers proposés par **le PRIF (Prévention Retraite Ile de France)**.

Mmes Christiane Flouquet et Juliette Mery présentent les missions et activités du PRIF qui propose des ateliers permettant de lutter contre les fragilités motrices (cf. présentation jointe).

Le PRIF est un organisme inter-régimes créé en 2011, par la CNAV, la Sécurité sociale des Indépendants et la MSA, pour élaborer, coordonner, développer et financer, dans une mission de service public, une culture et des actions de prévention primaire visant à favoriser l'espérance de vie en bonne santé et l'autonomie de l'ensemble des retraités franciliens. Organisme financé par les caisses de retraite ainsi que les conférences de financeurs départementales.

Acteur reconnu de la mise en œuvre des politiques publiques relatives à la prévention santé et à la prévention de la perte d'autonomie avec, notamment en 2022, sa participation à la mise en œuvre du plan national anti-chute portée par l'ARS Ile-de-France.

Mise en place prochaine par le PRIF d'un webinaire présentant ses différentes actions et ateliers : plus de 1700 ateliers réalisés en Ile de France en 2022, soit 13 000 retraités environ sensibilisés aux messages de prévention. Evaluation des ateliers du PRIF avec, en particulier s'agissant des ateliers de prévention activité physique, l'étude EMMAP mesurant leur action sur la fonction musculaire.

Outre l'accès à tous, avec participation selon les revenus, à une aide à domicile (montant maximum de 8000€/an pour personne avec AGGIR 5 ou 6), les principaux ateliers du parcours prévention du PRIF, proche de notre thématique et accessibles après le passage à la retraite, sont les suivants :

- Activité physique : « *Plus de pas* » (5 séances) et « *Equilibre en mouvement* » (12 séances en 3 mois avec test amont et aval) ;
- Atelier « *Bien chez soi* » (5 séances) visite gratuite d'un ergothérapeute pour adaptation/aménagement du logement, gestes et postures, aides techniques...

Le PRIF travaillant avec le « Club seniors » du CASVP du 9e, la CPTS pourrait être partenaire du CASVP, en particulier s'agissant de l'atelier « *Equilibre en mouvement* » qui, entrant dans le dispositif Prescri'Form, correspond bien, parmi les prises en charge à proposer, à la prescription d'activité physique.

Juliette Méry, Responsable communication du PRIF, organise une réunion avec la responsable du « Club seniors », pour le Dr M. Jager, H. Humblot et I. Labusquière.

- Prochaines actions :

- **Rédaction (Word) du parcours pluriprofessionnel relatif au dépistage et à la prise en charge de la « Fragilité motrice de la personne âgée », par le sous-groupe de travail ;**
Puis examen, avec Idir Aknouche, des possibilités de réaliser une infographie facilitant la communication, voire un outil digital comprenant le descriptif du parcours/tests...
- **Recensement des autres possibilités de prise en charge associatives ou paramédicales (yoga, podologues...)**

- Réflexion sur l'organisation d'une **soirée pluriprofessionnelle sur la thématique de la « Fragilité motrice de la personne âgée », en mars ou avril 2023**. Contenu et orateurs intervenant sont à définir. Communication pour invitations : mailing CPAM aux professionnels de santé du 9^e, adhérents de la CPTS Paris Neuf ; réseau de la M2A Paris Nord Est...
- Organisation par Marie Jager pour le groupe de travail d'une **visite**, entre midi et 2h, **de la salle du Circuit Gym de Ferdinand Vidal** (parcours d'exercices physiques adapté aux personnes âgées sur des machines spécifiques, pour travailler l'équilibre, l'endurance et la musculation).

2/ Autres points

- S'agissant du 2^{ème} objectif relatif à l'amélioration des relations Ville-Hôpital, une réunion avec la CPAM doit être organisée par I. Labusquière, avec le Dr Marie Jager et Hervé Humblot, afin d'examiner comment, dans le cadre de l'organisation des sorties d'hospitalisation difficiles, éviter les redondances avec le dispositif PRADO.

Il est précisé qu'un budget est prévu, au titre de 2023, afin de mettre à disposition de la CPTS un mi-temps d'infirmière coordinatrice, IDEC « facilitatrice de parcours », qui se partagerait entre les 3 parcours pluriprofessionnels de soins en cours d'élaboration par la CPTS.

- Pour mémoire, répartition des groupes de travail :
 - Groupe « Parcours Fragilité motrice de la personne âgée » : Mr Boulemia, Georges Billard, Christian Boss, Hervé Humblot, Marie Jager
 - Groupe IDEC : Thibault Bellier, Mr Boulemia, Frédérique Lapierre, Florian Tassin, Marie Jager

Prochaine réunion du Groupe de travail prévue le 19/01/2023 à 18h30 au Pôle santé Bergère.